



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



APPEL D'OFFRES

Division des ressources matérielles

Des soumissions dans des enveloppes cachetées et identifiées par numéro et titre d'appel d'offres adressées au Service des affaires juridiques et du greffe, 12001, boul. De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7, seront reçues jusqu'à **14 heures le 5 juin 2023**, pour être ouvertes publiquement après le délai fixé pour recevoir les soumissions.

Catégorie : Services

Appel d'offres : 2023-029

Descriptif : Déblaiement de la neige du Centre civique du 15 novembre 2023 au 15 avril 2026, avec un (1) option de renouvellement

Appel d'offres : 2023-030

Descriptif : Déneigement des rues du secteur du parc Westminster du 15 novembre 2023 au 15 avril 2025, avec trois (3) options de renouvellement

Appel d'offres : 2023-031

Descriptif : Déneigement des rues du secteur ELM du 15 novembre 2023 au 15 avril 2026, avec un (1) option de renouvellement

Appel d'offres : 2023-032

Descriptif : Déneigement des rues du secteur du parc Edward J du 15 novembre 2023 au 15 avril 2025, avec trois (3) options de renouvellement

Appel d'offres : 2023-033

Descriptif : Déneigement des rues du secteur du parc Lake du 15 novembre 2023 au 15 avril 2025, avec trois (3) options de renouvellement

Date et heure d'ouverture : 5 juin 2023, 14 h

Renseignements : Martin Arsenault marsenault@ddo.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents :

Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 18 mai 2023.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Martin Arsenault
Chef de division, ressources matérielles